

 **DECISION**
Concernant une modification de superficie d'une convention d'occupation de locaux du domaine public avec la société **SILIS ELECTRONIQUE**

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE - COMMUNAUTÉ URBAINE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-2, L. 5211-7 et L. 5211-10,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 3125-1,
Vu le délibération n° 21 du Conseil communautaire de Limoges Métropole du 21 novembre 2022 relative à la Régulation d'occupation du domaine communautaire au Président
Vu la délibération n° 71 du Conseil communautaire de Limoges Métropole du 10 septembre 2022 relative à la Gestion des usages de surface d'occupation d'EDS, d'EDS, d'EDS et de Centre d'innovation et de Recherche en Electronique (CIRE),
CONSIDERANT que Limoges Métropole s'est engagé à accompagner le développement des entreprises situées au Pôle de compétitivité ALPES - Route des Lacs et des Équipements, le Département 6304 de la commune de Limoges (6304), l'association CIREPSE, ainsi que de projets associés conçus dans ce quartier d'acteurs,
CONSIDERANT que Limoges Métropole a décidé de porter au statut de conventionnement de surface l'occupation du Pôle de compétitivité ALPES - Route des Lacs et des Équipements, le Département 6304 de la commune de Limoges (6304), l'association CIREPSE, ainsi que de projets associés conçus dans ce quartier d'acteurs,
CONSIDERANT que la société SILIS ELECTRONIQUE a souhaité modifier la superficie du local qu'elle occupe,

DECIDE

Qu'il autorise du 1^{er} Mars 2024 au 31 Mars 2025 la société SILIS ELECTRONIQUE d'occuper le local n° 10 du 11 de la commune de Limoges (6304) pour occuper le local n° 10 du 11 de la commune de Limoges (6304). La superficie globale sera donc comprise de 11 à 18 m². Le local occupé par la société se situe au 12 rue GILLES BOURGEOIS Cedex.
Le montant de la redevance d'occupation à 120 000 F HT par mètre carré et par an pour le local.

DÉCISION

Décision concernant une modification de superficie d'une convention d'occupation de locaux du domaine public avec la société SILIS ELECTRONIQUE

1 DOCUMENT - Publié le 22 Mars 2024

 **DEC_ECO_25061_OCCUPATION_LOCAUX_CIRE_SILIS_ELECTRONIQUE.pdf**
(.pdf, 117,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**